



Mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres

Compte rendu et rapport d'analyse des propos
recueillis lors de la rencontre publique de
consultation
du 11 octobre 2018



145 RUE SPRUCE SUITE 102
OTTAWA (ONTARIO) K1R 6P1
(613) 860-1685

WWW.PACE-CONSULTANTS.CA



TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	1
Aperçu du processus de participation publique	3
Résultats et analyses des commentaires reçus	6
Conclusion	13
Annexe A – Invitation à la rencontre publique de consultation du 11 octobre 2018.....	14
Annexe B – Gabarit du cahier du participant soumis lors de la rencontre publique de consultation	15



(Photos gracieuseté de la Ville de Gatineau)



MISE EN CONTEXTE

Ce rapport présente un résumé et une analyse des commentaires reçus lors de la rencontre publique de consultation qui a eu lieu le 11 octobre 2018, dans le cadre de la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres situé dans le secteur d'Aylmer.

LOCALISATION

Le parc des Cèdres est un parc régional riverain qui se situe dans le secteur d'Aylmer. Longeant la rivière des Outaouais, le site est accessible à tous et offre de nombreuses activités de plein air tels le cyclisme et le patin à roues alignées sur un sentier récréatif, le baseball, le volleyball et la natation. Le parc est bien connu pour sa plage, sa marina, l'école de voile, l'Auberge Symmes ainsi que plusieurs festivals et événements spéciaux.

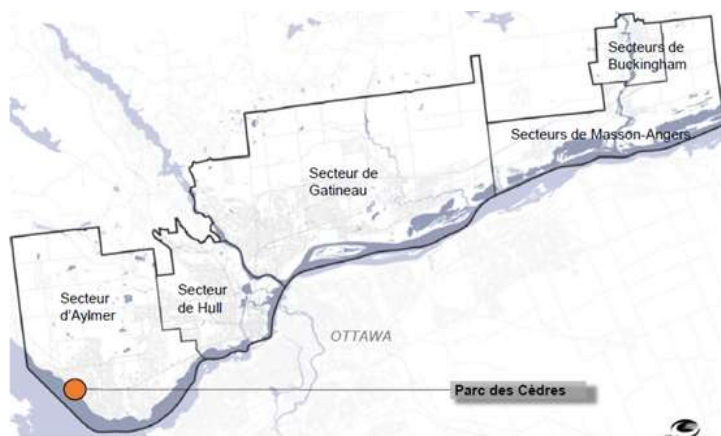


Image gracieuseté de la Ville de Gatineau



Image gracieuseté de la Ville de Gatineau

PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DESIGN DU PARC DES CÈDRES 2007

En 2007, la Ville de Gatineau a adopté le plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres (ci-après « le plan directeur »), donnant un portrait d'ensemble au parc et recommandant des actions à entreprendre afin de mieux en exploiter ses forces et d'en faire un lieu renouvelé.



Depuis l'adoption du plan directeur d'aménagement et de design, des améliorations ont été apportées au parc, notamment un nouveau pavillon quatre saisons qui est en voie de développement. Les travaux pour démolir l'ancien pavillon et construire le nouveau à sa place débuteront sous peu et se termineront en 2020.

MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DESIGN DU PARC DES CÈDRES

Compte tenu de l'évolution du site depuis 2007, la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres est nécessaire. La Ville de Gatineau a donc entamé des démarches au début de 2018 pour lancer le processus.

Les principaux changements qui seront apportés au plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres sont en lien avec les nouveaux objectifs suivants :

Objectif 1 : Ouvrir le parc et améliorer son accessibilité

- > Développer un réseau de circulation « tentaculaire » et sécuritaire créant des liens entre les rues avoisinantes et la rive.

Objectif 2 : Redonner l'espace riverain à la communauté

- > Aménager des espaces publics attrayants et vivants près de la rive afin de bonifier l'expérience du site.

Objectif 3 : Vivre la nature et promouvoir la culture et l'art

- > Offrir un pôle de services majeurs desservant l'ensemble des usagers et contribuant à l'attrait du tourisme régional.
- > Mettre en valeur et bonifier les attraits végétaux et les espaces de détente.

Objectif 4 : Promouvoir l'activité physique tout au long de l'année

- > Favoriser des activités physiques et du nautisme afin de permettre l'usage du parc par le plus grand nombre de résidents.

La Ville de Gatineau reconnaît qu'il y a beaucoup d'attentes pour ce parc, qui est bien utilisé par les résidents du secteur, les propriétaires de voilier et les participants aux événements qui ont lieu sur le site. Il s'agit également d'un parc régional qui a le potentiel de devenir une des grandes destinations pour les Gatinois et les visiteurs de la région.

Afin d'arrimer les intérêts multiples de tous les utilisateurs du parc, la Ville de Gatineau a lancé un processus de participation publique pour obtenir la rétroaction de la collectivité par rapport aux quatre objectifs ci-haut et pour solliciter des idées et des solutions intéressantes qui tiennent compte des intérêts de l'ensemble de la collectivité gatinoise.

Le nouveau plan directeur guidera les futures décisions visant l'amélioration du parc. Il est donc essentiel pour la Ville de bien prendre en compte les commentaires et les propos soumis lors de cette rencontre publique de consultation.



APERÇU DU PROCESSUS DE PARTICIPATION PUBLIQUE

La Ville de Gatineau, a entrepris des activités de participation publique auprès de la collectivité gatinoise, ayant comme objectif de solliciter la rétroaction des différents intervenants du milieu et de l'ensemble de la population de la région.

OBJECTIFS

Les objectifs des activités de participation publique étaient les suivants :

- Présenter la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres.
- Permettre à chacun d'exprimer son point de vue.
- Recueillir les commentaires des citoyens et des organismes afin de finaliser la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres.

Le processus de participation publique comprenait deux activités : un atelier de réflexion qui a eu lieu le 28 février 2018 et auquel ont été conviés les organismes utilisateurs des infrastructures du parc des Cèdres ainsi qu'une rencontre publique de consultation auprès des citoyens et des organismes, qui a eu lieu le 11 octobre 2018. Ce rapport tient compte seulement des commentaires reçus lors de la rencontre publique de consultation.

RENCONTRE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Les organismes, les partenaires du milieu ainsi que la population en général étaient tous conviés à participer à la rencontre publique de consultation du 11 octobre, de 18 h 30 à 21 h, au Centre communautaire Ernest-Lattion (30, rue Court).

Des invitations ont été diffusées à l'aide des médias et ont été envoyées par courriel aux organismes, partenaires et citoyens qui désirent être informés des activités de consultation publique de la Ville (voir Annexe A).

Au total, 185 personnes y ont participé. Environ la moitié des participants étaient des représentants d'organismes.



Photo gracieuseté de la Ville de Gatineau



Déroulement de la rencontre publique de consultation du 11 octobre 2018

18 h 30 – Début de la séance portes ouvertes

19 h 00 – Présentation officielle de la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres

- > Directives sur la façon de se prononcer/kiosques
- > Mot de bienvenue (conseillère Audrey Bureau, district d'Aylmer)
- > Présentation du projet de mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres (Yvon Dallaire, SUDD)
- > Période de questions et réponses

19 h 30 – Retour à la séance portes ouvertes et exploration des kiosques

21 h 00 – Fin de la rencontre publique de consultation

L'activité s'est déroulée en deux parties : une présentation formelle et une séance portes ouvertes comme telle. La présentation avait pour but de donner un aperçu de ce qu'est un plan directeur d'aménagement, les grandes lignes adoptées en 2007 et les principaux changements qui sont proposés dans la mise à jour, avec emphase sur les quatre nouveaux objectifs énumérés dans la section précédente.

Afin d'offrir un échange plus riche entre les participants et les experts en la matière, la séance portes ouvertes comprenait, en plus des panneaux d'information, quatre kiosques de consultation préparés par des personnes-ressources de la Ville de Gatineau. Les participants étaient invités à visiter tous les kiosques et à prendre part à des exercices de consultation. Ces derniers étaient directement imprimés sur de grandes cartes du parc étalées sur les tables disposées à chacun des kiosques.

Les kiosques ainsi que les exercices donnaient l'occasion aux participants de poser des questions, d'entamer des discussions spécifiques sur différents volets de la mise à jour du plan, d'échanger des idées et d'inscrire des impressions sur des notes adhésives (« Post-It ») qu'on pouvait ensuite coller directement sur les cartes.

Les participants étaient également encouragés à répondre à des questions supplémentaires qui se trouvaient dans un « cahier du participant » qui leur avait été remis à l'accueil (voir annexe B).

RÉTROACTION

Dans le but de mieux comprendre la vision, les enjeux et les préoccupations des parties prenantes, la Ville de Gatineau offrait quatre options aux participants pour transmettre leurs commentaires : verbalement, dans le cadre d'une période de prise de parole à la suite de la présentation; lors des exercices de consultation qui se trouvaient aux kiosques; en remplissant les questions dans le cahier des participants; ou par courriel à la suite de la séance.

Questions inscrites sur les cartes du parc et faisant partie des exercices de consultation

Ouvrir le parc et améliorer son accessibilité

1. Comment accédez-vous au parc présentement? Par où aimeriez-vous passer?
2. D'après-vous, quels endroits ne sont pas sécuritaires sur ce plan?



Photo gracieuseté de la Ville de Gatineau



Redonner l'espace riverain à la communauté

1. Indiquez quelles commodités/infrastructures/pièces d'équipements publics vous susciteraient à utiliser l'espace riverain? (p. ex., BBQ, hamac, parc de jeu, bancs, art, etc.)
2. Indiquez les endroits qui doivent être bonifiés.

Vivre la nature et promouvoir l'art et la culture

1. Comment pensez-vous que le parc pourrait devenir une destination culturelle? (P. ex., spectacles, festivals, scène permanente, art public)
2. Selon vous, comment est-ce que la Ville de Gatineau peut mieux mettre en valeur et bonifier les attraits végétaux du parc?
3. Qu'est-ce que la Ville de Gatineau pourrait faire pour mieux valoriser et bonifier les espaces de détente (par le biais de commodités/infrastructures/équipements publics).

Promouvoir l'activité physique tout au long de l'année

1. Selon vous, quelles sont les activités physiques qui seraient les plus attrayantes pour le plus grand nombre de résidents et de visiteurs au parc?
2. Qu'est-ce que la Ville de Gatineau pourrait faire pour promouvoir, encourager ou soutenir les activités physiques que vous recommandez (par le biais de commodités/infrastructures/équipements publics)?
3. Quelles activités hivernales susciteraient l'utilisation du parc? (P. ex., raquette, piste de ski de fond, pistes de vélo d'hiver, glissades de neige, patinoire)

Questions posées dans le cahier du participant

1. Le parc des Cèdres est un parc régional, dont le plan d'aménagement doit représenter les intérêts pour l'ensemble de la population de la région. Selon vous, quels sont les principaux enjeux quant au réaménagement du parc des Cèdres?
2. Le plan directeur vise à arrimer les divers intérêts de la population et des parties prenantes, et présenter une vision d'ensemble qui est cohérente et harmonieuse pour tous. Indiquez ce que vous aimez le plus au parc des Cèdres (ce qui, selon vous, devrait être bonifié), et ce que vous aimez le moins (ce qui devrait être amélioré).
3. Quelle est votre première impression quant au design du nouveau pavillon et aux services qui y seront offerts?
4. Autres commentaires?



Photo gracieuseté de la Ville de Gatineau

Toute rétroaction soumise est analysée dans la prochaine section.



RÉSULTATS ET ANALYSES DES COMMENTAIRES REÇUS

La prochaine section du rapport présente une analyse des commentaires des participants lors de la rencontre publique de consultation du 11 octobre, ainsi que des courriels pertinents acheminés à la Ville de Gatineau. Somme toute, le rapport tient en compte les sources suivantes de commentaires :

- 23 courriels
- Cahiers du participant (65 cahiers soumis)
- Notes compilées des fiches de commentaires (25 fiches soumises)
- Notes compilées lors des exercices de consultation
- Notes compilées de la période de questions et réponses

En ce qui a trait à la participation et aux commentaires qui ont suivi par courriel, il y avait une bonne représentation des résidents du quartier ainsi que diverses organisations communautaires, comme Gatineau Skateboard, les adeptes de kitesurf et de windsurf, les ligues de balle molle, Impératif français, le festival L'Outaouais en fête et la parade du Père Noël.

Il est à noter, également, qu'il y avait une forte mobilisation de la part des membres du Club de voile Grande-Rivière (CVGR) qui, pour la majorité de ceux qui se sont prononcés, ont indiqué leur désaccord avec le plan proposé.

Dans les paragraphes qui suivent, nous exposons les grandes lignes des commentaires ainsi que les enjeux et préoccupations énoncés le plus souvent par les participants. Nous faisons note aussi de recommandations présentant un intérêt particulier.

Les discussions s'orientaient principalement autour de la vision souhaitée pour le parc ainsi que les forces et les faiblesses de la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres.

LES GRANDS CONSTATS

Deux tendances

Le plan directeur tente d'arrimer plusieurs intérêts en ce qui a trait au parc des Cèdres. Ce qui ressort très clairement de la rétroaction des participants, c'est qu'il y a essentiellement deux tendances quant au futur aménagement du parc.

La première perspective s'aligne avec les propos contenus dans la mise à jour du plan directeur, soit la bonification d'un parc riverain qui met en valeur une plus grande diversité d'activités. Selon cette perspective, le parc devrait être attrayant pour l'ensemble de la collectivité gatinoise ainsi que pour les visiteurs et devrait offrir des services bonifiés à l'égard des familles, des jeunes enfants et des

« Je ne suis pas un propriétaire de voilier ou bateau mais j'ai senti hier que ces usagers semblent appartenir ce site. Je pense que nous devrions applaudir la volonté de la ville de vouloir développer ce site exceptionnel ! Depuis plusieurs années, les commerçants ont bûché très fort pour revitaliser la rue Principale... pour arriver au bout de cette rue, à l'exception de l'Auberge Symmes, dans un immense parc de stationnement. Je crois que certains regroupements et associations devraient ouvrir un peu leurs œillères et laisser la chance à l'administration municipale et aux élus de développer ce site, je me répète... exceptionnel ...à son plein potentiel. »



adolescents ainsi que des personnes âgées. Pour certains de ces participants, il y aurait moyen de trouver des compromis afin d'arrimer les intérêts de tous et de promouvoir un usage multifonctionnel du parc (multitude d'activités sportives et de détente, animation culturelle, etc.). Par contre, une voix minoritaire était d'avis que les intérêts de l'ensemble de la collectivité primaient sur ceux d'un intérêt spécifique et que l'espace réservé à l'entreposage des bateaux devrait être réduit, même éliminé.

« ... nous osons espérer que le plan proposé pourra se faire sans écraser les activités nautiques qui existent déjà depuis de nombreuses années, mais bien en harmonie pour tous les usagers autant pour la sécurité, le confort et le plaisir de disposer d'un lieu aussi magnifique. »

L'autre perspective de pensée maintient qu'il faut à tout prix conserver et même bonifier les activités reliées à la marina, notamment la voile, l'école de voile et d'autres activités nautiques (kitesurf et windsurf). Selon ces participants, le plan tel que proposé ne permet pas d'établir un équilibre entre les intérêts multiples des usagers du parc. Il créera des conflits et des enjeux en matière de sécurité entre les différentes utilisations, qui sont incompatibles (principalement les voiliers, les piétons et les cyclistes).

Plusieurs défenseurs de la marina ont proposé que le plan directeur distingue mieux les activités nautiques du reste des activités au parc afin de mieux mettre en valeur la marina et ses besoins opérationnels ainsi que d'assurer la sécurité de tous les usagers du parc. Certains ont indiqué que le parc fonctionnait bien et qu'une mise à jour n'était pas nécessaire, à moins que ce soit une modernisation des infrastructures.

Quelques-uns des participants ont proposé que la Ville de Gatineau étudie d'autres marinas pour voir comment ces dernières ont réussi à arrimer les divers intérêts des usagers, notamment les marinas de la baie de Beauport et de Saint-Gabriel-de-Brandon

Points communs

Malgré la divergence qui existe entre ces deux perspectives, un constat qui est largement partagé par plusieurs des participants est que le parc des Cèdres est un lieu très sympathique et unique, et que le plan directeur doit redynamiser ce site important dans le secteur d'Aylmer. Il y avait beaucoup d'appui pour la vision proposée d'un parc qui desservait une multitude d'activités à longueur d'année.

Il est à noter qu'il y avait des membres des deux tendances qui appuyaient fortement les efforts de la Ville visant à « redonner cet espace à la communauté », tout en espérant que le plan directeur puisse se concrétiser « en harmonie pour tous les usagers autant pour la sécurité, le confort et le plaisir de disposer d'un lieu aussi magnifique. »

« Je suis d'accord que l'espace de rangement des voiliers devrait être réduit, voire éliminé, de ce parc. ...Il faut redonner le plus d'espace possible à madame et monsieur tout le monde. »

« Je suis d'accord pour donner une cure jeunesse à notre secteur, mais je ne suis pas d'accord avec une densification du trafic dans nos rues. Elles n'ont tout simplement pas été conçues pour accommoder beaucoup de voitures. »

On était également préoccupé par le fait que la mise à jour du plan directeur doive assurer la sécurité des usagers du parc ainsi que celle des résidents du quartier, que ce soit en raison d'une augmentation de la circulation dans les rues avoisinantes, principalement le lien sur Metcalfe, ou du fait que des familles, des



cyclistes et des piétons partageraient les mêmes espaces que des camions avec remorques et bateaux (dans le stationnement ou lors de la sortie et la mise à l'eau des bateaux). On cherchait également à assurer la quiétude du quartier pour les résidents avoisinants.

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS

Cette section fait état des enjeux et des préoccupations qui ont été soulevés le plus fréquemment par les participants par rapport au parc des Cèdres et de la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design. Ils sont présentés selon les thèmes suivants, en ordre d'importance selon la fréquence des commentaires :

- Entreposage des bateaux (et autres besoins opérationnels de la marina) et l'aménagement des berges
- Stationnement et voie d'accès
- Aménagement au nord du parc
- Terrain de balle
- Pavillon
- Considérations environnementales
- Art et culture
- Autres services à bonifier

Entreposage des bateaux (et autres besoins opérationnels de la marina) et aménagement des berges

L'enjeu le plus soulevé était la proposition de la Ville de Gatineau de réduire l'espace consacré à l'entreposage des bateaux.

Pour les membres du Club de voile et les défenseurs de la marina, il était primordial que la Ville ne réduise pas cet espace, surtout l'hiver. Selon ces participants, les options pour pratiquer la voile sont déjà très limitées dans la région et si la Ville ne conserve pas les espaces pour l'entreposage des bateaux, le résultat serait la fermeture du Club et de la marina, une perte importante pour le secteur d'Aylmer.

« Vous fractionnez l'ensemble de l'espace environnant de la marina, l'empêchant ainsi de bien mener ses opérations. »

Les membres du Club de voile ont également proposé de bien séparer les espaces qui servent aux besoins opérationnels de la marina de ceux à l'intention des autres usagers du parc afin d'assurer la sécurité de tous. Par exemple, on soulevait le fait que l'éloignement des sites d'entreposage et les nouvelles voies d'accès auraient pour effet d'obliger la grue mobile pour bateaux à traverser des voies publiques, créant une situation dangereuse pour les usagers du parc. Certains participants ont même proposé une augmentation permanente de l'espace d'entreposage, ainsi qu'une bonification des lieux et des services connexes.

Plusieurs autres participants, cependant, étaient d'avis que trop d'espace était déjà dédié aux activités nautiques, au bénéfice d'un nombre limité d'usagers et au détriment du restant de l'ensemble des usagers. Selon ces participants, le parc était beaucoup plus qu'une marina et que le stationnement pour bateaux (avec véhicules, remorques, etc.) représentait un usage disproportionné et inéquitable de l'espace, surtout à des endroits de choix dans le parc. On a encouragé la Ville à considérer la « mission



régionale multivocationnelle » du parc et de s'assurer que le plan directeur assure une bonne « cohabitation de ses nombreuses missions » en redonnant l'espace à la communauté. Entre autres, on a fortement appuyé une meilleure utilisation de l'espace riverain, qui mettrait en valeur les sentiers pour le transport actif au profit de tous les citoyens.

Quelques participants ont proposé que l'entreposage des bateaux soit payant, et on a même suggéré qu'il soit géré par le Club de voile.

Stationnement et voies d'accès

Il n'y avait pas de consensus quant au stationnement. Plusieurs participants ont indiqué que le plan proposait trop de places de stationnement, tandis que d'autres étaient préoccupés par l'ouverture des petites rues résidentielles sur les nouveaux stationnements proposés aux extrémités du parc et l'impact négatif qu'aurait cette décision sur le quartier avoisinant (surtout pour les rues Raoul-Roy, Harvey, Metcalfe et Cathcart, qui sont déjà très étroites). On était d'avis que cela risque de compromettre la sécurité des résidents. Un participant a proposé de faire une étude plus approfondie de l'atténuation de la circulation dans les environs.

« ... le stationnement automobile ne devrait pas occuper un des espaces de choix, au détriment de la population. »

Certains participants étaient d'avis que la solution serait de faciliter l'accès au parc par la rue Principale et que cette dernière devait rester l'axe majeur de circulation – au bénéfice non seulement des résidents, mais aussi des commerçants.

Les usagers de la marina ont souligné que le stationnement est déjà très achalandé, et que les aires proposées étaient mal adaptées à leurs besoins (elles sont trop loin de la capitainerie), ce qui entraînerait des difficultés pour les propriétaires de voiliers qui doivent souvent transporter des provisions ou des équipements encombrants à leurs bateaux. Quelques participants ont souligné que l'espace autour de la capitainerie était sous-utilisé et qu'il devrait être optimisé pour faciliter les activités nautiques.

« L'accès au parc, pour la voiture, devrait se faire que par la rue Principale. On veut que la rue Principale se développe économiquement et si on permet l'accès par d'autres rues, on diminue l'achalandage. »

Plusieurs participants ont noté que la voie d'accès proposée était problématique et aurait pour effet de « fractionner » l'ensemble de l'espace. On s'inquiétait également de la sécurité des usagers du parc et que tout aménagement devrait favoriser un accès sécuritaire tout en considérant un achalandage accru du site.

Plusieurs participants ont proposé que le plan favorise davantage le transport en commun et le transport actif afin de diminuer la dépendance sur l'automobile, et ainsi le nombre de places de stationnement. Quelques participants ont proposé qu'une navette fasse l'aller-retour entre les commerces de la rue Principale (p. ex. Galeries Aylmer) et le parc, tandis qu'un participant a proposé un bateau traversier.

Aménagement au nord du parc

De nombreuses suggestions ont été soumises à savoir que le plan directeur tel que proposé devrait mieux répartir les diverses activités à travers l'ensemble du parc, et notamment devrait maximiser



l'espace au nord. C'était une solution proposée par plusieurs des membres du club de voile (mais pas limité seulement aux défenseurs de la marina) qui considéraient la partie nord du parc comme une partie sous-exploitée du site qui permettrait une meilleure séparation des activités nautiques du reste des activités. Selon eux, le plan directeur favorisait trop d'activités dans la partie est du parc ce qui empiéterait sur l'espace attribué à la marina.

« Pourquoi ne pas maximiser l'utilisation des autres zones du parc et améliorer l'accès par le nord sans déranger le voisinage et les activités de la marina? »

On a proposé, par exemple, que le parcours santé et les structures d'exercices envisagés à proximité du pavillon soient plus près du parc des enfants. Il y a également eu quelques propositions sur l'ajout d'un débarcadère à l'extrémité du secteur nord. Certains participants ont même suggéré de déplacer le restaurant à cet endroit.

Il est à noter qu'il n'y avait pas de consensus sur ce point, et que certains participants étaient d'avis que la partie nord du parc (après la zone enfants) devait mettre en valeur la nature et que les arbres devaient être protégés.

Terrain de balle

Plusieurs participants ont exprimé une inquiétude au fait que la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design donnait l'impression que le terrain de balle existant serait éliminé. Ce sentiment provenait non seulement des membres des ligues de balle molle, mais aussi des participants qui favorisaient une diversité d'activités et une promotion de l'activité physique. On a souligné que le terrain était utilisé par des centaines de joueurs de balle-et qu'il était plus utilisé à Gatineau. Quelques participants ont même suggéré des bonifications au terrain pour améliorer la sécurité des lieux, soit une clôture pour protéger les autres usagers du parc ainsi que des lumières qui fonctionnent, etc.

« Le terrain de balle est le terrain le plus utilisé dans toute la grande ville, d'est en ouest. Alors, pourquoi le détruire? »

Pavillon

En général, on appuyait le nouveau pavillon et l'augmentation des services offerts sur place.

Il y a eu plusieurs propositions que le pavillon devrait offrir des espaces adéquats pour accommoder des conférences, mariages, événements, etc. On appuyait également la modernisation du restaurant, et plusieurs participants ont souligné l'importance d'améliorer la qualité de l'offre, en toute saison.

« Très positif, le pavillon moderne est superbe. »

« Dommage qu'on ne se soit pas inspiré de l'architecture de la capitainerie, de l'Imagier, du voisinage du musée Symmes. »

Quant à l'architecture du pavillon, les opinions étaient partagées. Certains aimaient son look moderne avec ses grandes fenêtres, ainsi que l'utilisation du bois comme un des matériaux de construction. Il y avait cependant plusieurs participants qui étaient d'avis que le style moderne de l'édifice ne concordait pas avec les autres édifices du parc (comme la capitainerie et l'Auberge Symmes), et n'intégrait pas le caractère patrimonial du quartier Vieux-Aylmer.

Plusieurs participants ont noté que selon les rendus architecturaux présentés lors de la séance portes ouvertes, la nouvelle terrasse rattachée au pavillon semblait beaucoup plus petite que celle qui existe



présentement et que si c'était le cas, les nouvelles dimensions nuiraient à la programmation musicale qui est bien populaire et qui attire un grand nombre de personnes les fins de semaine.

Quelques participants ont contesté l'emplacement du pavillon et ont proposé qu'il soit construit plus au nord du site pour moins nuire aux activités de la marina.

Considérations environnementales

Il y a eu beaucoup de commentaires soulignant l'importance de valoriser l'aspect naturel du parc et de favoriser les espaces verts. Certains proposaient de conserver et protéger les arbres, tandis que d'autres soulevaient leurs préoccupations quant à la pollution lumineuse et le bruit. On se préoccupait également du fait que le plan directeur, tel que proposé, mettait trop en valeur l'accès au parc pour les automobiles (« moins d'asphalte ») plutôt que de favoriser le transport en commun (STO, navettes) et le transport actif (plus de places de rangement pour vélos).

Quelques participants ont recommandé que la Ville de Gatineau fasse des démarches pour protéger la qualité de l'eau de la rivière, et d'autres, dans la même veine, étaient d'avis qu'il fallait interdire l'usage de bateaux à moteur en proximité du parc. Un participant a proposé l'ajout d'un jardin communautaire, tandis qu'un autre a suggéré une zone de démonstration de revitalisation des berges à l'ouest du parc.

« Bravo pour l'aspect de redonner le parc aux citoyens! Augmenter la verdure au détriment du béton est une excellente initiative! Ne pas oublier le transport public et son accès. »

Art et culture

Il y avait de l'appui pour une bonification du volet art et culture au parc. On notait que le parc des Cèdres avait une importante mission culturelle et que c'était un endroit idéal pour accueillir les citoyens désireux de participer à différents événements qui y ont lieu.

On a proposé que le plan d'aménagement mette mieux en valeur la vocation récréoculturelle du parc en améliorant, entre autres, la signalisation municipale et en ajoutant de meilleures infrastructures et des installations permanentes (comme une scène et de l'éclairage de nuit) pour les événements comme le festival L'Outaouais en fête.

« Le volet art & culture pourrait être davantage bonifié avec de meilleures infrastructures. »

Plusieurs participants ont fait référence à l'importance de maintenir l'animation musicale offerte au pavillon. D'autres appuyaient la notion d'avoir un centre d'art ainsi qu'un centre de conférences et de réceptions au pavillon, avec la possibilité d'aménager un endroit pour les artistes.

Les organisateurs du défilé du Père Noël ont indiqué que le nouvel aménagement du parc nuirait puisqu'ils n'auraient plus de point de départ pour rassembler et décorer les chars.

D'autres idées qui ont été soumises comprenaient un festival de films sur la plage, de l'art urbain et une « allée des artistes » de l'Auberge Symmes et du parc de l'Imaginaire (qui se poursuivrait dans le parc).



Autres services à bonifier

Plusieurs participants ont proposé que les services et les infrastructures du parc soient bonifiés, surtout ceux reliés à la plage et à l'accès à l'eau. Par exemple, on proposait d'améliorer le chalet de la plage et ses toilettes, les salles de rechange, etc. On a aussi proposé de créer plus d'aires favorisant les rencontres familiales, comme des aires de pique-niques, des endroits protégés du soleil ou de la pluie, des jeux d'eau, et d'autres services (p. ex. casse-croute). Certains ont proposé d'offrir plus de services l'hiver, par exemple au chalet de plage (toilettes à longueur d'année, chocolat chaud, etc.).

« Il faut accroître les aires de pique-nique et les espaces favorisant les rencontres familiales. »

Quelques participants ont noté qu'il devrait avoir un meilleur accès au parc pour les jeunes familles (poussettes, etc.) ainsi que pour les personnes âgées et à mobilité réduite (en plus de faciliter leur accès à l'eau).

Il ne manquait pas de suggestions quant à la diversité des activités qui pourraient prendre place au parc. Il y avait un appui solide pour la nouvelle patinoire et certains ont également proposé de rajouter une patinoire sur le lac Deschênes. Gatineau Skateboard a proposé un parc de skateboard, tandis que d'autres participants ont proposé un terrain de pétanques, une bonification de l'espace de glisse ainsi qu'un sentier dédié aux vélos d'hiver.

Comme indiqué précédemment, plusieurs se sont prononcés sur le besoin d'améliorer la qualité de l'offre au restaurant.



CONCLUSION

Le parc des Cèdres est un parc régional unique dans la Ville de Gatineau. Avec sa plage, sa marina, ces espaces récréatifs, de grands espaces verts et une animation événementielle dynamique. Il offre aux Gatinois et aux visiteurs des services multifonctionnels qui ne sont pas disponibles ailleurs.

Le plan directeur d'aménagement et de design de 2007 présentait une vision commune pour l'aménagement du parc. Compte tenu du nouveau pavillon qui est en voie de développement et de l'évolution du site depuis, la mise à jour du plan est nécessaire.

Le défi principal de cet exercice est de trouver une vision commune qui réussit à arrimer les intérêts des usagers existants du parc avec ceux de l'ensemble de la collectivité gatinoise. Le tout doit être cohérent et harmonieux pour tous.

Ce qui se dégage de cette rencontre publique de consultation du 11 octobre est que les usagers du parc le considèrent comme un joyau qui a beaucoup de potentiel. Il y a un appui général que le parc devrait être modernisé.

Il est clair, cependant, que plusieurs des participants sont d'avis que le plan directeur tel que proposé n'arrive pas à « concilier les intérêts multiples, diversifiés et parfois même contradictoires » des usagers du parc. Notamment, les membres du Club de voile Grande-Rivière, qui se sont mobilisés en grand nombre lors de la rencontre publique de consultation, ont indiqué leur désaccord avec les propositions de la Ville. Selon eux, le plan directeur ne tient pas suffisamment en compte les intérêts et les besoins opérationnels des usagers de la marina. De plus, plusieurs résidents s'opposent à l'ajout d'un nouvel accès via Mtcalfe.

De l'autre côté de la médaille, d'autres participants appuient les propositions du nouveau plan directeur qui, selon eux, met en valeur l'aspect riverain du parc au profit de l'ensemble de la communauté gatinoise et « non seulement pour quelques groupes exclusifs. »

Cela dit, malgré la grande diversité des intérêts, il y avait de l'espoir qu'il y aura une façon d'arriver à un juste milieu, c'est-à-dire de favoriser l'accès à la berge tout en conservant les fonctions et les vocations des usagers actuels.

Prochaines étapes

Les commentaires recueillis au cours de la rencontre publique de consultation, et qui sont résumés dans le présent rapport, seront pris en considération dans l'analyse technique menée dans le cadre de la mise à jour du plan directeur et du design du parc des Cèdres. Les citoyens seront informés de l'évolution du dossier tout au cours du processus, qui comprend la présentation au conseil municipal de la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres et son adoption éventuelle.

« Le projet qui nous a été présenté est très intéressant. Des éléments importants doivent encore sans doute être travaillés. Toutefois c'est bien parti et nous partageons entièrement les objectifs proposés. »

« À mon humble avis ça vaut grandement la peine de retourner à la table à dessin et concevoir un plan qui répond mieux aux besoins, alors que nous pourrions en jouir pour beaucoup d'années à venir. »



ANNEXE A – INVITATION À LA RENCONTRE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 11 OCTOBRE 2018

**RENCONTRE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LA MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR
D'AMÉNAGEMENT ET DE DESIGN
DU PARC DES CÈDRES**

Vous êtes invités à participer à une rencontre publique de consultation permettant des échanges sur différents thèmes de la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres. Lors de cette séance, vous aurez notamment l'occasion de prendre connaissance des plans proposés et vos commentaires seront recueillis.

.....

Jeudi 11 octobre 2018 dès 18h 30
Centre communautaire Ernest-Lattion, 30, rue Court

.....

Cette mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres vise à actualiser les orientations et les concepts en lien avec l'évolution du site et les objectifs suivants :

1. Ouvrir le parc et améliorer son accessibilité
2. Redonner l'espace riverain à la communauté
3. Vivre la nature et promouvoir la culture et l'art
4. Promouvoir l'activité physique tout au long de l'année

Pour en savoir davantage, visitez le gatineau.ca/consultations.

Nous comptons sur votre participation et n'hésitez pas à partager cette invitation à votre réseau de contacts!



ANNEXE B – GABARIT DU CAHIER DU PARTICIPANT SOUMIS AUX PARTICIPANTS LORS DE LA RENCONTRE PUBLIQUE DE CONSULTATION



Mise à jour du plan directeur d'aménagement et de design du parc des Cèdres



— Cahier du participant —

Rencontre publique de consultation

Le 11 octobre 2018





(Facultatif – tous les commentaires sont anonymes)

Nom :
Courriel :
Organisation (le cas échéant) :

Contexte du projet

Le parc des Cèdres, situé dans le secteur d'Aylmer, est un parc urbain riverain permettant les rassemblements et les activités pour toute la famille. En 2007, un plan directeur d'aménagement et de design pour ce parc a été adopté à la suite d'activités de consultations publiques avec le milieu. Les recommandations suivantes avaient été retenues :

- Maintenir les principales fonctions du site, à l'exception du mini-golf ;
- Maximiser l'utilisation du site sur quatre saisons ;
- Réorganiser la circulation automobile et piétonne ;
- Maximiser les activités reliées à l'eau ; et
- Développer le pôle patrimonial et culturel de l'auberge Symmes.

Compte tenu du nouveau pavillon qui est en voie de développement, et de l'évolution du site depuis 2007, la Ville souhaite maintenant mettre à jour le plan directeur. Le nouveau plan proposera certains changements et des modifications au parc afin de maximiser son plein potentiel en tant qu'une des grandes destinations pour les Gatinois et les visiteurs de la région. Ces changements seront proposés en lien avec les 5 nouveaux objectifs qui suivent. Veuillez les lire attentivement afin de répondre aux questions ici-bas :

Objectif 1 : Décloisonner le parc et améliorer la circulation des usagers

→ Développer un réseau de circulation « tentaculaire » et sécuritaire créant des liens entre les rues avoisinantes et la rive.

Objectif 2 : Redonner l'espace riverain à la communauté

→ Aménager des espaces publics attrayants et vivants près de la rive afin de bonifier l'expérience du site.

Objectif 3 : Promouvoir la culture et l'art

→ Offrir un pôle de services majeurs desservant l'ensemble des usagers et contribuant à l'attrait du tourisme régional et aux activités scolaires.

Objectif 4 : Promouvoir l'activité physique tout au long de l'année

→ Favoriser des activités physiques et du nautisme afin de permettre l'usage du parc par le plus grand nombre de résidents.

Objectif 5 : Vivre la nature

→ Mettre en valeur et bonifier les attraits végétaux et les espaces de détente.

Vos commentaires nous sont très précieux et nous aiderons à planifier les interventions prioritaires à valoriser.



Merci de votre participation!



Questions

- (A) Le parc des Cèdres est un parc régional donc le plan d'aménagement doit représenter les intérêts pour l'ensemble de la population de la région. Selon vous, quels sont les principaux enjeux quant au réaménagement du parc des Cèdres?**

- (B) Le Plan directeur vise à arrimer les divers intérêts de la population et des parties prenantes, et présenter une vision d'ensemble qui est cohérente et harmonieuse pour tous.**

Indiquez ce que vous aimez le plus au Parc des cèdres (ce qui, selon vous, devrait être bonifié), et ce que vous aimez le moins (ce qui devrait être amélioré) :



3

(C) Quelle est votre première impression quant au design du nouveau pavillon et les services qui y seront offerts?

(D) Autres commentaires?



Merci de votre participation!